

Saint André magazine

La Ville Sympa...

... qui veut le rester !

Agenda

C'est la fête de la musique !
L'école de musique aussi ! Fête Nationale.
Fête de la rentrée et Forum des Associations.
Ambiance africaine !
page 15

Zoom

40^{ème} anniversaire du jumelage
avec Dormagen
page 22

Brèves

Ville, quartiers et
associations
page 24

Portrait

Francis E.A.R. André :
le mystérieux Mr A.
page 29



Vive les vacances !

À votre service



Site internet
<http://www.villesaintandre.fr>

Les services
Mairie 89 rue du Général Leclerc: BP 1
59871 Saint-André CEDEX. Tél. : 03 20 63 07 50,
Fax : 03 20 63 07 54 - Horaires d'ouverture : du lundi
au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15.

Permanence état civil

Le samedi de 9 h 30 à 12 h.

Permanences juridiques

Mme Pascale Lahaoste, adjointe en charge des affaires
juridiques, de l'administration générale et de l'état civil,
vous accueille les 2^e et 4^e mardis de chaque mois,
à partir de 16 h au lieu de 16 h 45 en mairie.

Uniquement sur rendez-vous. Rens. : 03 20 63 07 50.

Marché

Mardi matin rue de l'église et place du Général De Gaulle.
Samedi matin esplanade face à la mairie.

Action pour l'emploi

67 rue du G-Leclerc - Tél. : 03 20 40 75 33.

Cap - centre de loisirs (siège social)

14 place du G-de-Gaulle - Tél. : 03 20 40 66 05.

Cap-crèche

2 place du G-de-Gaulle - Tél. : 03 20 40 75 11.

Cap-halte-garderie "L'île aux enfants"

1 résidence des Vertes-Feuilles - Tél. : 03 20 40 87 11.

Cap-Halte-garderie "station Bour" chou"

5 rue Lino Ventura - Tél. 03 28 36 49 72.

Cap-relais des assistantes maternelles

10 place du G-de-Gaulle - Tél. : 03 20 40 70 40.

Permanence de 9 h à 11 h 30.

Centre communal d'action sociale

67 rue du G-Leclerc - Tél. : 03 20 21 81 30.

Maison de retraite le Clos Fleuri

50 rue Georges-Maertens - Tél. : 03 20 21 80 80.

Mission locale

16 rue de l'Église - Tél. : 03 28 38 80 00.

Antenne de la CFPM

3 rue Vaucluse. Ouverte du mardi au vendredi,

8 h à 12 h - 13 h à 17 h et le samedi de 8 h à 12 h.

CAF (caisse d'allocations familiales)

Ouverte les lundis, jeudis et vendredis de 8h30 à 16h30

Site : www.caf.fr - 12 place du G-de-Gaulle.

Initiatives Emplois Familiaux

89, rue du Général-Leclerc.

Tél. : 03 20 51 67 16 ou ief59@wanadoo.fr,

site : www.ief59.com

Dossier

page 4



Les déplacements
urbains

Agenda

page 16



Spectacles, activités et concerts
pour tous les goûts

Éclats de vie

page 19



Un bel anniversaire
pour Brigitte et Jean-Marie

Zoom

page 22



40^{èmes} anniversaire du jumelage
avec Dormagen

Brèves

page 24



Ville, associations
et quartiers

"Saint-André magazine", journal d'informations municipales de la ville de Saint-André
n° 137 - Mai - Juin - Juillet 2012 - Tél. : 03 20 63 07 53

Directeur de la publication : Olivier Heuno - Rédactrice en chef : Valérie Piprot.

Photos : direction de l'animation, de la culture et de la communication sauf mention contraire.

Mise en page : Agence Scriballe, contact@scriballe.fr - Impression : La Moustique

Retrouvez votre "Saint-André magazine" sur : <http://www.villesaintandre.fr>

"Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute reproduction intégrale ou partielle
effectuée sans le consentement de l'éditeur est formellement interdite."

En direct avec les services

Directeur Général des Services :
dgs@ville-saint-andre.fr

Direction des services à la population
(cimetière, élections, état-civil) :
services.population@ville-saint-andre.fr

Service Marchés Publics :
marches.publics@ville-saint-andre.fr

Service du personnel :

dh@ville-saint-andre.fr

Services Techniques :
techniques@ville-saint-andre.fr

Service enseignement
ecoles@ville-saint-andre.fr

Service des sports :
sports@ville-saint-andre.fr

Service Finances et Achats :
finances@ville-saint-andre.fr

Service communication :
communication@ville-saint-andre.fr

Secrétariat général et Affaires juridiques :
s.g@ville-saint-andre.fr

Service Animation, Culture :
animation@ville-saint-andre.fr

Cabinet du Maire :
cab.maire@ville-saint-andre.fr

Cyber Centre :
cyber.centre@ville-saint-andre.fr

Poste de police municipale :
police.municipale@ville-saint-andre.fr

Syndicat d'initiative :
syndicat.initiative.saint-andre@business.fr

Service jeunesse :
service.jeunesse@ville-saint-andre.fr

Service restauration scolaire :
resto@ville-saint-andre.fr

Service environnement :
environnement@ville-saint-andre.fr

Site internet et animations commerciales :
site.info@ville-saint-andre.fr

Droit des sols :
droit.des.sols@ville-saint-andre.fr

Vous êtes nombreux à nous interpellier sur des problèmes
directement ou indirectement liés à la voiture : stationnement
et partage du domaine public, vitesse excessive, incivilités,
circulation trop dense.

Ce magazine municipal propose un dossier sur les déplacements
urbains. Il fait le point sur l'actualité des politiques municipales et
communautaires (LMCU), et notamment, sur la nouvelle ligne de
bus "corolle", dont le lancement sera fin août.

Certes, les solutions collectives et les modes de transports doux
ne peuvent répondre parfaitement à chacune de vos demandes,
mais ces solutions existent et méritent toutes d'être examinées.
D'autant que certaines solutions sont parfois longues à mettre
en œuvre (LINO, Tram-train, ronds points...). C'est pourquoi
notre équipe cherche au quotidien des solutions concrètes
et rapides aux problèmes que vous rencontrez : créer du
stationnement, adapter la voirie, désengorger certaines
voies, réduire le trafic des poids lourds, aménager l'espace
public...

Mais à moyen et long terme, ces questions recourent
celles du développement durable et du vivre ensemble,
pour lesquelles il n'y a pas de solution "clé en main",
et qui relèvent de nos comportements individuels et
collectifs quotidiens.

Cordialement,

Maire de Saint-André
Conseiller général du Nord
1^{er} Vice-Président de Lille Métropole
Communauté Urbaine

Les déplacements urbains

Les déplacements urbains ont connu un accroissement incroyable en à peine 100 ans. Au début du 20^{ème} siècle, à Saint-André, on comptait essentiellement 3 grands axes de circulation, les autres voies se résument à quelques rues non aménagées et surtout beaucoup de chemins. Avec le développement des déplacements des personnes et des marchandises, les voies se sont multipliées au gré des besoins et sans vraiment de cohérence, notamment entre les villes voisines. C'est petit à petit que le besoin d'une vision globale s'est fait ressentir et s'est mis en place progressivement, jusqu'à l'arrivée plus récente des Plans de Déplacements Urbains (PDU). Ce dossier vous propose de découvrir le PDU de Lille Métropole et ses impacts sur le territoire de Saint-André.

La Ville Sympa...

Qu'est ce qu'un PDU ?

En tant que membre de Lille Métropole Communauté Urbaine, Saint-André est directement concernée par le Plan de Déplacements Urbains adopté en conseil de communauté en avril 2011 et courant jusqu'en 2020.

Ce plan définit les grands principes d'organisation des transports de personnes et de marchandises sur le territoire communautaire. Il est à noter qu'un PDU est obligatoire pour toutes les agglomérations de plus de 100 000 habitants.

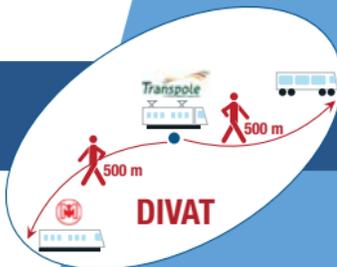
Le PDU Lille Métropole s'est appuyé sur l'état des lieux pour instaurer un cadre directeur dans lequel vont s'inscrire l'ensemble des actions qui sont ou seront engagées par Lille Métropole et ses partenaires dans les années à venir. Ceci en matière de transports et d'infrastructures, selon des objectifs précis.

Quatre grands thèmes ont été retenus : les réseaux de transports collectifs structurants, les itinéraires cyclables, la hiérarchisation des réseaux viaires* et la modération de la vitesse.

Ces 4 thèmes sont couplés à des mesures environnementales et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.



*Viaire : relatif au réseau des rues d'une ville.



Concrètement, cela signifie par exemple, optimiser les transports en commun pour minimiser l'utilisation de la voiture, ou permettre aux personnes handicapées l'utilisation aisée des bus.

Le but d'un tel plan est donc bien d'accompagner et d'aider les personnes à se déplacer pour leurs relations sociales, de travail ou utilitaires et non pas de leur asséner des contraintes.

C'est pourquoi le PDU va au-delà des simples notions de transport et anticipe sur l'urbanisation, en travaillant notamment sur les « Divat ».

Le Divat (Disque de Valorisation des Axes de Transports), est un disque virtuel de 500 mètres de rayon autour d'une station de transports de type métro, tramway ou gare. Cela signifie que dans ce périmètre de 500 mètres, on peut accéder à la station en question en moins de 10 minutes à pied. L'idée étant d'augmenter la densité urbaine (habitat, services, entreprises) au cœur de ces divats, afin d'éviter les déplacements ou de permettre de sortir de ce territoire grâce à la station existante, en délaissant sa voiture.

... qui veut le rester !





Quels projets pour Saint-André ?

En matière de transports, certains projets ont déjà été réalisés ou ont débuté. Vous connaissez la Liane et vous avez pris l'habitude de l'utiliser : vous pouvez voyager de Fâches-Thumesnil à Wambrechies grâce à la Liane 1, et même jusqu'à Comines grâce à la Liane 90. Pour améliorer encore son utilisation, et surtout la complémentarité entre les différents moyens de transports, des arceaux pour les vélos vont être installés tout le long de son parcours, à chaque arrêt.

En supplément, un garage à vélo va être implanté face au CCAS, pour vous permettre de mettre votre 2 roues à l'abri avant de sauter dans le bus.

Ce garage parfaitement équipé, avec notamment un compresseur pour regonfler les roues, une porte métallique, un système de vidéo protection, un système d'alarme..., sera à disposition des possesseurs de V'Lille en location longue durée, mais aussi de vélos personnels. Il suffira de faire une demande de carte billettique auprès de Transpole. Cette carte permettra d'entrer dans l'abri via le validateur de carte disposé à l'entrée.

Par ailleurs, un distributeur de tickets Transpole va être installé au niveau du groupe scolaire Schuman.

Côté bus, vous trouverez toujours la ligne 6A qui va changer d'appellation et devenir la 50. Son trajet sera identique : quartier du Grand Saint-André, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, direction le Vieux Lille, par l'avenue du Peuple-Belge, et les gares Lille-Flandres et Lille-Europe. Elle poursuit son itinéraire vers le quartier Saint-Maurice à Lille, puis Marcq-en-Barœul.

Cette ligne permet ainsi une connexion aux 2 lignes de Métro et aux 2 lignes de Tramway à la Gare Lille-Flandres.

Elle effectue son 1^{er} départ de Saint-André à 5h30 et son dernier départ de la Gare Lille-Flandres à 22h. Elle circule avec une fréquence de 12 minutes environ en heures de pointe et de 20 minutes en heures creuses.

Et n'oubliez pas également la ligne 73, qui passe à La Cessolle (avenues De Lattre de Tassigny/Yser) et qui rejoint d'un côté le Canon d'or (sur Lambersart) et de l'autre, permet de récupérer la ligne de métro 2 à Lomme-Lambersart.



Une nouveauté attendue : la Corolle

Et pour terminer cet article sur le réseau autobus, la grande nouveauté est prévue pour le 27 août prochain avec l'arrivée très attendue de la Corolle.

Cette ligne de bus a pour objectif de relier l'ensemble des villes périphériques de Lille sans devoir repasser par le centre : elle formera donc une sorte de rocade dans une grande boucle qui reliera Saint-André directement à Lambersart, Lomme, Sequedin, Loos, Lille, Wattignies, Fâches-Thumesnil, Ronchin, Lezennes, Villeneuve d'Ascq, Mons-en-Barœul, Marcq-en-Barœul et enfin La Madeleine. A Saint-André, elle arrivera de La Madeleine par le pont Sainte-Hélène, suivra la rue Gambetta, puis du Général-Leclerc. Sur ce trajet, elle desservira les mêmes arrêts que la Liane 1, puis, elle bifurquera vers Lambersart en empruntant la voie intercommunale Nord-Ouest.

Cette nouvelle ligne vous permettra par exemple d'atteindre le centre de La Madeleine, le tramway Clemenceau-Hippodrome, et la faculté de Lille 3 ; et, par l'autre côté, le bourg de Lambersart, Lomme, la station Maison des Enfants, le centre commercial d'Englos, etc. La Corolle circulera de 5h30 à 22h30 du lundi au samedi, avec un bus toutes les 20 minutes.

Le projet tram-train

A ces réalisations déjà effectives ou imminentes, il nous faut rajouter le projet de tram-train qui suit son cours, mais pour lequel il reste des points à préciser et notamment son tracé définitif. Le souhait de la municipalité est que ce moyen de transport permette de desservir les quartiers autour de l'ancien site industriel Rhodia, moins équipés que le reste de la commune. Mais, comme nous le signalons dans le paragraphe sur le PDU, ce genre de projet met en jeu de très nombreux paramètres sur plusieurs villes de l'agglomération : ceci explique son temps de gestation.

Rappelons le principe : il s'agira d'un véhicule dérivé du tramway, capable de circuler à la fois sur les voies de tramway en ville, et sur le réseau ferroviaire, sans que les passagers aient besoin d'être transférés dans un autre véhicule : d'où évidemment, un gain de temps considérable.

Les déplacements urbains

De nouvelles infrastructures...

Qui dit nouveaux services dit parfois travaux d'aménagement de voirie, voire créations de nouvelles infrastructures.

Ce sera le cas de la nouvelle voie de circulation LINO. Cette Liaison Intercommunale Nord-Ouest a pour but de relier les villes de Wambrechies, Marquette, Saint-André, La Madeleine et Marcq-en-Barœul. Les objectifs sont de faciliter l'accès à un secteur en grande mutation (à Saint-André, ancien site Rhodia), de désengorger les secteurs urbanisés, et favoriser les liaisons de proximité et les transports collectifs.

La LINO sera constituée d'un boulevard urbain avec une voie de circulation dans chaque sens, des aménagements cyclistes, des trottoirs et des plantations. A Saint-André, elle arrivera de l'avenue industrielle de Marquette, passera rue Félix-Faure et Sadi-Carnot et rejoindra la rue Scrive à La Madeleine grâce à un nouveau pont qui sera construit pour franchir la Deûle.

Cette réalisation est prévue à l'horizon 2015.



La Ville Sympa...

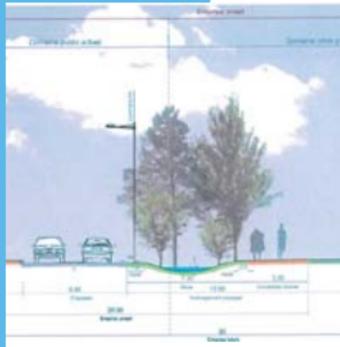


Et toujours des aménagements pour les cyclistes et les piétons...

Nous en avons déjà parlé dans un précédent magazine : des aménagements pour les cyclistes sont régulièrement mis en place à Saint-André. Dernier en date : la rue Pierre-Curie qui sera mise en sens unique (de la rue Marc Sangnier vers la rue Raymond Berr), avec une circulation cycliste autorisée en sens inverse.

Pour inciter les Andrésiens à marcher, des dispositifs existent également : rappelons l'heureuse initiative des parents d'élèves du groupe Schuman, qui se relayent pour conduire les enfants à l'école chacun leur tour. Le parcours du « pédibus » a été matérialisé par les enfants, à l'aide de dessins apposés sur les trottoirs.

Le chemin piétonnier qui a été réalisé le long de la Deûle, du pont de Marquette au pont de La Madeleine (côté La Madeleine), vous donne un aperçu de ce que sera la version andrétienne sur notre berge, d'ici quelques mois. Cette réalisation s'inscrit dans la Coulee verte, projet en cours depuis plusieurs années et qui consiste en l'aménagement des berges de la Deûle pour en faire un corridor écologique, dédié à la promenade piétonne ou cycliste et à la préservation de la faune et la flore.



... qui veut le rester !



Les déplacements urbains



Les entreprises aussi...

Il existe un pendant des PDU pour les entreprises : les PDE (Plan de Déplacements Entreprise). Là aussi, il s'agit d'organiser les déplacements des personnes, en optimisant son efficacité, dans un souci de fluidification de la circulation, et d'amélioration de l'environnement (pollution, bruit...).

Ces plans concernent les salariés, sur le trajet domicile/travail et les encouragent à utiliser les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle.

Les entreprises qui mettent en place un PDE peuvent prendre des mesures de type : promotion du vélo (avec un local mis à disposition par exemple), amélioration de l'accès des bâtiments aux piétons, participation financière à l'utilisation des transports en commun, aménagement des horaires de travail, système de covoiturage, etc.

L'Ademe (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) peut apporter une aide technique et financière aux entreprises qui décident de mettre en place un PDE.

Les avantages d'un tel plan sont d'ordre économique (diminution des coûts de transports pour l'entreprise), social (diminution des frais de transports des employés) et environnemental (diminution des émissions polluantes, bruit, stationnement).

La ville de Saint-André a mis en place un PDE pour ses employés. Une participation aux frais de déplacements par les transports en commun a été instaurée.

Si vous êtes salarié, n'hésitez pas à demander à votre entreprise si un tel plan existe ou est envisagé en son sein.

Si vous êtes entrepreneur, renseignez-vous auprès de l'Ademe ou de votre Chambre de Commerce et d'Industrie. L'Etat envisage également des aides financières en cours de validation par la Commission européenne.

Pour en savoir plus :

Vous pouvez vous adresser au service technique de la ville de Saint-André au 03 20 63 07 47.

ou consulter le site de Transpole : www.transpole.fr ou de Lille Métropole Communauté Urbaine : www.lillemetropole.fr

Pour les entreprises, voyez par exemple le site : www2.ademe.fr, onglet « domaines d'intervention », puis « transports », puis « se déplacer autrement ».

En conclusion, quelle que soit votre situation ou les types de déplacement que vous effectuez, vous pouvez trouver des solutions pour améliorer votre confort et celui de vos concitoyens au quotidien. Prenez de bonnes résolutions et utilisez tous les moyens de transports mis à votre disposition afin de limiter l'utilisation de la voiture, que vous pouvez réserver aux trajets plus longs ou exceptionnels, ou aux jours d'achats. Et bons voyages !



Tribune d'expression



« Dans un **souci d'impartialité**, en raison des élections législatives M. le Maire a décidé de **suspendre les tribunes** de toutes publications municipales. »

Pass'sport ou pass'culture : nouvelle procédure d'obtention

Le dispositif des « Pass » mis en place par la ville, vous permet de bénéficier d'une aide financière pour inscrire votre enfant (jusque 16 ans inclus) dans une association sportive ou culturelle.

Cette contribution s'élève à **16 €, 32 € ou 48 € selon vos ressources**. Pour obtenir cette aide, voici comment procéder :

- Vous inscrivez votre enfant auprès de l'association de votre choix et réglez le montant intégral de la cotisation lors de l'inscription.
- Vous recevez alors de la part de l'association un formulaire* attestant de l'inscription de votre enfant.

Vous vous rendez ensuite en Mairie muni de ce formulaire dûment complété par l'association, **d'une photocopie du justificatif de la date de naissance de l'enfant** (carte d'identité ou livret de famille) **d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, d'un RIB** (indispensable)

Ainsi que :

- Le document de la CAF sur lequel figure le quotient familial si ce QF est inférieur à 610 € (familles susceptibles de percevoir 48 € par enfant)
- La copie de l'avis d'imposition si l'impôt sur le revenu est de 0 avant décade (familles susceptibles de percevoir 48 € par enfant).

Afin d'être remboursé dans les meilleurs délais, vous êtes invité à nous transmettre ces différents documents au plus tôt après l'inscription et **au plus tard le 31 octobre 2012**. L'aide sera versée directement sur votre compte bancaire dans un délai moyen de 30 jours (et ce, à compter de la réception du dossier complet par les services municipaux).

* Dans le cas où l'association ne serait pas encore partenaire du dispositif, merci de vous procurer le formulaire de demande de pass' en Mairie.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez la Direction des Services à la Population en Mairie. Tél. : 03 20 63 07 44 ou 03 20 63 07 50 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h15.

Plan de la ville

Le plan de la ville a été réédité, avec toutes les mises à jour de ces dernières années : nouvelles rues, nouveaux bâtiments... Si vous souhaitez vous le procurer, il est disponible à l'accueil de la mairie.



Le carnet

Naissances : Yanis Bouchenafa, le 25 février -

Nathan Lemesre, le 3 mars - Emeline Cervilla-Ronchiadin, le 6 mars - Eugène Berdnick, le 7 mars - Héroïse Delme, le 16 mars - Chloé Gatineau, le 21 mars - Carl Carpentier, le 21 mars - Nolhan Blois, le 23 mars - Jules Péciaux, le 8 avril - Elie Fontanetta, le 11 avril - Juline Oriac, le 12 avril

Mariages : François Etienne et Aurélie Pinguet, le 28 avril.

Décès : Henri Vanbrabant, le 9 février - Daniel Thieffry, le 10 février - Karine Latard, le 18 février - Gérard Dumoulin, le 22 février - René Crommelinck, le 22 février - Patricia Nicol, le 25 février - Claire Vandycque veuve Lefebvre, le 26 février - Raymond Macke, le 26 février - Claude Verhaeghe, le 6 mars - Michel Martin, le 12 mars - Marie Kieken veuve François, le 16 mars - Denis Van Garsbèke, le 16 mars - Gilberte Rambur veuve Decallonne, le 20 mars - Yvonne Pouchelle veuve Desbarbieux, le 24 mars - René Marlier, le 5 avril - Yvette Coppens épouse Wavrant, le 6 avril - Jacques Maes, le 7 avril - Emile Lampe, le 15 avril - Bernard Tégère, le 19 avril - Etienne Crépel, le 23 avril - André Ducroix, le 25 avril - Denis Deparis, le 25 avril - Éléonore Krysiak, le 10 mai

Nous vous rappelons que conformément à la loi sur le respect de la vie privée, vous devez signaler en mairie (service état civil ou communication) votre souhait de voir paraître dans ces lignes votre mariage ou la naissance de votre enfant.

Développement durable

Pour vos déchets verts

Des bennes de récupération de déchets verts seront à votre disposition les samedis 7 juillet, 4 août, 1er septembre, 6 octobre, 3 novembre et 1er décembre au square de la Renaissance, sur la place des Tilleuls, avenue des Peupliers (parking lycée Vertes-Feuilles) et à l'angle des rues des Mésanges et des Hironnelles. Nous vous remercions d'y déposer les déchets issus du jardinage (uniquement les déchets végétaux).

Pour rappel, voici les dates de la collecte des encombrants (vous pouvez également y mettre vos déchets verts, bien emballés) :

les mercredis 20 juin, 18 juillet, le samedi 18 août, les mercredis 19 septembre, 17 octobre, 21 novembre, 19 décembre.

Les restes ou emballages de produits chimiques (pesticides etc.) qui peuvent présenter un danger doivent être amenés à la camionnette qui stationne sur le parking de la piscine, rue Vauban, de 14h à 15h, les samedis 14 juillet, 11 août, 8 septembre, 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre.

Troc des plantes

Voici une manifestation qui s'intègre bien dans la dimension sociale de l'agenda 21, avec un esprit d'échange, d'échange et de liens entre les personnes et les générations. Pour cette édition 2012, les Andrésiniens étaient nombreux au rendez-vous et les plantes, graines et fleurs ont allégrement changé de propriétaires. Cette manifestation est un excellent moyen d'augmenter et diversifier vos plantations, gratuitement, simplement en troquant une plante que vous avez en trop d'exemplaires contre celle du voisin...

Pour compléter le rendez-vous « durable », le service environnement de la mairie était présent pour prodiguer conseils, cours de compostage, et présenter les abeilles pensionnaires des toits de la mairie...



La Marine Nationale recrute

Chaque année, la Marine Nationale propose 3000 postes à des jeunes de 17 à 29 ans. Les métiers proposés sont nombreux et s'adressent à tous les niveaux, depuis la 3^{ème} jusqu'à Bac +5. Vous pouvez par exemple trouver un poste dans la mécanique, l'électronique, l'administration, les métiers de bouche, les techniques maritimes ; vous pouvez vous engager comme marin pompier, plongeur démineur, etc.

Si l'aventure vous tente, adressez-vous au CIRFA Marine 47, rue Jacquemars Giélee BP 81338 à Lille.

Tél. : 03 20 57 63 46 ; e-mail : cirfa.lille@marine.defense.gouv.fr ; site Internet : www.etrymarin.fr



Les vacances de toutou

Cet été, vous partez en voyage et votre animal vous pose problème ? Pour éviter les abandons estivaux, renseignez-vous auprès de l'association « Ils partent avec nous ». Vous y trouverez tous les conseils pour emmener votre animal ou pour le faire garder. Que ce soit à domicile ou en pension, les bons plans pour des animaux heureux y sont réunis.

www.ilspartentavecnous.org ou numéro azur : 0810 150 160

Piscine municipale : votre été aquatique...

Durant le mois de juillet, le service des sports de la mairie propose à titre expérimental une animation pour les 4-6 ans. En effet, les bébés nageurs s'arrêtent à 4 ans, et les leçons de natation commençant à 6 ans, rien n'est prévu pour cette tranche d'âge. Aussi, tous les mardis, mercredis et vendredis de 18h à 19h, du 9 au 27 juillet, les petits accompagnés de leurs parents seront accueillis dans le petit bassin réservé, où une animation leur sera destinée. Les personnes intéressées doivent se renseigner à l'accueil de la piscine en arrivant.

N'oubliez pas la fermeture annuelle pour vidange et entretien du 6 au 20 août. Les horaires d'été sont :

les mardis, mercredis, vendredis et samedis : 9h/12h15 et 14h/19h15.

Les jeudis 12h/17h30, les dimanches, 9h/12h15, fermé le lundi.

Bonnes plongées !



Agenda

23 juin

Fête de la musique,
Place du Général De Gaulle

30 juin

Spectacle de Corps et Métaphores,
salle André-Wauquier à partir de 20h,
Fête de la Saint-Jean du Cercle
Saint-Jean, salle Saint-Jean.

1^{er} juillet

Soirée barbecue de l'Amicale
Clenquet, salle Saint-Jean.

13 juillet

Feu d'artifice au Château Vandame
vers 22h30.

14 juillet

Fête nationale, dépôt de gerbe
au monument aux Morts à 11h.

16 juillet

Commémoration de la rafle du Vel
d'Hiv, dépôt de gerbe au monument
aux Morts à 18h.

30 juillet

Don du sang de 15h à 19h,
parking de la piscine

4 septembre

Commémoration de la Libération,
dépôt de gerbe au monument aux
Morts à 18h.

8 septembre

Fête de la rentrée et Fête associative
devant la Mairie à partir de 18h30,
nombreuses animations et cocktail
d'été.

9 septembre

Journée de l'Europe,
salle André-Wauquier

22 et 23 septembre

Salon ARCOSA, salle André-Wauquier.

25 septembre

Commémoration des Harkis,
dépôt de gerbe, au monument aux
Morts à 18h.

29 septembre

Repas familial Vivre à Sainte-Hélène,
salle Saint-Jean.
Soirée bon voisinage, par les
résidents de la rue Georges-
Maertens, restaurant des Peupliers.

30 septembre

Virades de l'espoir,
salle André-Wauquier.

Le théâtre Pinocchio en représentation

Le théâtre Pinocchio vous propose son traditionnel spectacle de fin d'année le 21 juin prochain. Trois petites pièces seront jouées par les élèves de Nadjucka, enfants et adultes. « Point à la ligne », où l'animateur d'une grande chaîne de télévision se fait charrier par ses invités célèbres ; « Contes autour de Clodo », où un clochard rencontre les personnages de La Fontaine dans un jardin ; et enfin, « 1954 et après », où les clients d'un bistrot des années 50 racontent leur vie de manière décapante ! Les 3 pièces seront jouées à chaque séance : deux séances scolaires à 10h et 14h30 et une séance tout public à 19h, salle André-Wauquier, jeudi 21 juin.

Et si le spectacle vous donne le virus de la comédie, n'hésitez pas à rejoindre la troupe ! Adressez-vous à Nadjucka au 06 89 94 71 71.



L'école de musique aussi !

Pour fêter la musique, les amateurs et professionnels de l'école municipale de Saint-André vous offriront des aubades dans le parc Vandame autour de l'école. De 14h30 à 17h les orchestres d'harmonie, dirigés par Jean-Marc Wagée et Jean-Yves Janquin, les cordes, dirigées par Marie Chastaing et Aurélie Lefevre, et le Big band, dirigé par Franck Dhersin, se produiront pour le plus grand bonheur de vos oreilles.



C'est la fête de la musique !

23
juin

À partir de 19h,
place du
Général-De Gaulle

Cette année, pour fêter la musique en famille et dans la bonne humeur, Saint-André vous propose 3 concerts : la chanteuse Lili Road, suivie d'une jeune formation très prometteuse : les « Tale of Voices », puis d'un groupe bien connu qui nous replongera dans l'ambiance des années 80 : Soldat Louis.

➤ Vous vous souvenez bien entendu du succès de « Du rhum, des femmes », mais **Soldat Louis**, c'est aussi des titres plus délicats, nostalgiques ou humoristiques. Le groupe, originaire de Lorient, nous emportera dans une déferlante celtique à grand renfort de cornemuse, bombarde et guitare électrique. Ambiance marine et bretonnante assurée !

➤ Les « **Tale of Voices** » vous époustoufleront par leur technique vocale incroyable. Ce groupe, qui s'est distingué lors de la finale de l'émission Sing-off 100% Vocal, est composé de 7 garçons aux voix en or. Aucun instrument pour les accompagner et pourtant une musicalité extraordinaire ressort de chaque titre.

➤ **Lili Road** est une jeune chanteuse locale qui vous interprétera ses compositions ou ses reprises, en s'accompagnant à la guitare. Tous les ingrédients seront réunis pour vous faire passer une excellente soirée !

Renseignements : service animation/culture
au 03 20 63 07 46.



Fête Nationale

L'incontournable feu d'artifice de la fête nationale sera tiré à Saint-André le 13 juillet vers 22h30. Cette tradition nous vient de la III^{ème} République. C'est en effet à partir de 1880 que les communes commencent à illuminer leur ciel les soirs de 14 juillet. Les feux d'artifices avaient été remis à la mode sous l'Empire, après un oubli à la fin du 18^{ème} siècle : à l'époque, ils étaient plutôt mal vus car ils rappelaient un peu trop le faste de la Monarchie. Aujourd'hui, pratiquement toutes les communes de France fêtent la République par un feu d'artifice. A Saint-André nous vous donnons rendez-vous face au parc municipal.

Vendredi 13 juillet, 22h30, renseignements : service animation/culture au 03 20 63 07 46.



Fête de la rentrée et Forum des Associations

La rentrée, cela vous semble peut-être un peu loin, mais nous vous donnons déjà rendez-vous pour cet événement qui verra se réunir deux animations andrésiennes. En effet le samedi 8 septembre prochain les associations de Saint-André vous proposeront de venir les rencontrer pour découvrir leurs activités. Des démonstrations de gym, de danse, des expositions de peintures et d'arts plastiques, ou encore des concerts vous attendront dans le parc municipal Vandame.

Afin de finir la journée en beauté, la ville vous proposera des spectacles, des animations, et un barbecue géant pour se retrouver en toute convivialité après les vacances, et repartir de bon pied pour l'année scolaire.

Un programme plus détaillé vous sera distribué ultérieurement.



Ambiance africaine !

Le Festival Afriques revient pour une 6^{ème} édition à Wambrechies du 17 juin au 8 octobre avec une série de concerts, expositions, et animations. Saint-André s'associe à cette manifestation depuis 2 ans. C'est dans ce cadre que le groupe béninois Cargo Blues Band animera le marché de Saint-André le mardi 26 juin de 11 heures à midi.

Bonnes courses en musique !



VIVRE Éclats de vie

Un bel anniversaire pour Brigitte et Jean-Marie

C'est avec beaucoup d'émotion que les proches de M. et Mme Régent se sont réunis samedi 14 avril pour fêter leurs noces de palissandre (65 ans de mariage). Les élus ont reçu les récipiendaires pour une petite cérémonie au cours de laquelle M. le Maire a rappelé le parcours de ce couple. Jean-Marie Régent est une figure bien connue de Saint-André où il est né en novembre 1922. Il a été le directeur commercial de son entreprise familiale durant 30 ans, avant de prendre sa retraite en 1987. Brigitte Van Hille, originaire de Tourcoing, s'est consacrée à l'éducation de ses 9 enfants qui lui ont valu la médaille d'Or de la Famille française.

Brigitte et Jean-Marie se sont longuement investis dans des associations, et ont également profité de leur retraite pour voyager. Leurs 9 enfants leur ont donné 24 petits-enfants et 3 arrière petits-enfants.

Bon anniversaire à tous deux.



Résultats du prix des lecteurs de

la bidOtheque

Nous vous annonçons dans un précédent magazine, le lancement du prix des lecteurs de la bidOtheque. Étaient en compétition 5 titres : « Du temps qu'on existait » de Marlen Defalvard, « L'Art français de la guerre » d'Alexis Jenni, « Accabadora » de Michela Murgia, « Ma petite Française » de Bernard Thomasson et « Nu rouge » de Frédéric Touchard.

C'est finalement « Ma petite Française » de Bernard Thomasson qui a été plébiscité par les lecteurs andrésiens, devançant de quelques voix « Accabadora ».

« Ma Petite Française », est un récit qui fait découvrir au lecteur la ville de Berlin à travers le regard de plusieurs personnages à des époques différentes. On y retrouve le Berlin de la guerre froide, de l'Est contre l'Ouest, ou le Berlin du Mur, au gré de l'évolution des personnages.

Le jury a apprécié ce voyage virtuel qui donne envie de visiter la ville, et le texte plein de vie et d'émotion. Devant l'intérêt des lecteurs, les organisateurs ont décidé de renouveler ce prix en 2013, et de l'étendre aux adolescents avec une sélection de livres qui sera proposée aux élèves du collège Jean-Moulin.

Encore des médailles !

Le 1^{er} mai, tandis que les bradeux s'en donnaient à cœur joie dans les rues de Saint-André, les élus recevaient en mairie les récipiendaires de la médaille du travail.

Après un dépôt de gerbe au monument aux morts en mémoire des travailleurs décédés, le maire et les adjoints ont remis la médaille de bronze à Franck Janicki et Claude Malfroy, la médaille d'argent à Patrick Degheselle, Marie-Annick Duthoo, Rosemay Hallo, et Catherine Lubaszka, la médaille d'or à Marie-Christine Bocquet, Yves Delhem, Jean-Paul Fauquez, Patrick Maucler et Christian Werquin, et la médaille grand-or à Christine Delayen, Patrick Desreumaux, Dominique Dewailly, Patrick Monchy, Monique Somville et Monique Vanderhaeghen.

Bravo à tous.



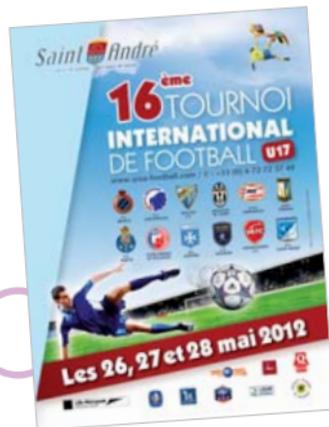
La médaille de la jeunesse et des sports à Damien Houzet

Le 28 avril dernier, Damien Houzet a reçu la Médaille de la jeunesse et des sports en présence de sa famille, de ses amis et des personnalités de Saint-André et du département.

C'est Hugues Queste, adjoint au maire de la ville d'Armentières, Chevalier de l'ordre national du Mérite, qui a retracé le parcours de Damien Houzet en tant que parrain de sa distinction.

Il a notamment rappelé l'engagement de celui-ci dans les associations andrésiennes : le club aquariophile dont Damien a pris la présidence en 1990, et surtout le Tournoi International de Football, qu'il préside depuis 1997, et qui, chaque année, lui demande plusieurs mois de préparation, avec tout ce que cela implique de travail et de temps consacré, pour le plus grand bonheur des spectateurs. Le foot, c'est la grande passion de Damien Houzet qui affiche d'ailleurs en 2012, 40 années de licence dans cette discipline.

C'est Hélène Parra, conseillère municipale et vice-présidente du conseil Régional, qui a remis la décoration à Damien Houzet, déjà titulaire de la médaille de la ville de Saint-André qu'il a obtenu en 2007 pour son engagement associatif.



40^{ème} anniversaire du jumelage avec Dormagen

Le **8 septembre** prochain, les Amis de Dormagen vont fêter avec la municipalité le **40^{ème} anniversaire** de jumelage de notre ville avec Dormagen. C'est en effet le 23 septembre 1972 qu'André Wauquier, alors maire de Saint-André, a signé la convention de jumelage avec monsieur Hanisch, maire de Nievenheim (Nievenheim et Dormagen ont fusionné en 1975). Ce jumelage intervenait après 5 années d'échanges entre les 2 communes. Les jumelages entre villes étrangères ont été largement encouragés après la seconde guerre mondiale afin de recréer des liens entre les nations, et aider à la reconstruction européenne.

Le premier à se lancer fut Lucien Tharradin ancien résistant et déporté, qui établit un jumelage entre Ludwigsburg et la ville Montbéliard dont il était maire.

A Saint-André, c'est Jean-Marie Olivier qui porta le jumelage avec l'Allemagne : membre fondateur et président des Amis de Dormagen dès leur création, il resta à la tête de l'association jusqu'à son décès en novembre 2004.



Une nouvelle présidente

Depuis quelques mois, c'est Danielle Vanoverberghe qui a repris la présidence. Et elle a déjà un programme important à gérer en plus du 40^{ème} anniversaire. Des échanges ont lieu régulièrement entre les collégiens : les jeunes du collège Jean-Moulin sont allés récemment à Dormagen et leurs amis Allemands viendront 3 jours aux vacances de la Toussaint. Ils seront hébergés dans les familles. En novembre aura lieu la soirée familiale, qui réunit chaque année les membres de l'association. Puis, ce sera déjà l'heure du marché de Noël, organisé en collaboration avec Saint-André/Wieliczka, la ville, et pour la 1^{ère} fois cette année, les Amis de Bridge.

Un voyage est également prévu pour le mois de décembre.

Et bien sûr, les Amis de Dormagen dispensent toujours des cours d'allemand pour les enfants et les adultes.



Une exposition pour fêter les 40 ans

Pour marquer comme il se doit le 40^{ème} anniversaire de ce jumelage, une exposition d'œuvres picturales aura lieu du 7 au 14 septembre, en mairie. Elle mettra en avant le travail des peintres de la section andrésienne des Amis des Arts de Marçq-en-Barœul et ceux de la galerie Werkstatt Bayer de Dormagen, ces deux associations étant depuis le début du jumelage en lien permanent, à l'initiative de Roger Treneul, 1^{er} président des Amis des Arts.

Vous pourrez admirer (aux heures d'ouverture de la mairie) plus de 50 tableaux de sensibilités et styles divers.

Vous ne connaissez pas Dormagen ?

La ville de Dormagen, composée de 16 districts, dont Nievenheim, est située sur le Rhin, entre Cologne et Düsseldorf. Pour une commune réunissant plus de 60 000 habitants, Dormagen offre néanmoins un environnement agréable et boisé. C'est une ville qui, avec 300 clubs, propose de nombreuses activités dans les domaines sportif, culturel et traditionnel. Avec ses 2000 ans d'histoire, Dormagen possède de nombreux monuments exceptionnels qui attirent chaque année quelques 500 000 touristes, notamment dans le district de Zons.



Si vous souhaitez plus de renseignements sur Dormagen ou sur le jumelage allemand, vous pouvez contacter Danielle Vanoverberghe au 03 20 78 82 50.

Brèves de ville

Séjours d'été pour les jeunes

Le 97.Jeunes propose aux jeunes de 12 à 17 ans, des séjours de vacances et les traditionnels accueils de loisirs pour cet été :

Séjours en camping au Val Joly : du 9 au 13 juillet et du 6 au 10 août ; au programme : soleil, piscine, pédalo, accrobranche, randonnée, VTT...

L'accueil de loisirs aura lieu chaque jour au 97.Jeunes du 9 juillet au 31 août.

Inscriptions à partir du 13 juin pour les Andrésiens et à partir du 20 juin pour les non-Andrésiens au 97, rue Sadi-Carnot, Tél. 03 28 52 39 92.



Fête du Jeu

Grand succès pour l'édition 2012 de la Fête du jeu organisée par **La Bid'ouque** et ses partenaires ! Parmi ces derniers : le relais assistantes maternelles, les Eclaireurs et les Scouts, le CAJE, l'association Wellouëj (jeux flamands), auxquels il faut rajouter les agents du service jeunesse et les enseignants des écoles. Les participants comme les organisateurs sont repartis enchantés de cette matinée ludique.

Exposition de fin d'année à l'école La fontaine

Quelle fierté pour les petits écoliers de l'École La Fontaine d'exposer leurs œuvres au regard de leurs parents ! Le thème de l'exposition du 21 mai était les contes, et, entre les dessins, collages, et maisons de carton, on a particulièrement remarqué le très méchant ogre du « Petit Poucet », un minigéant qui fait TRES peur !

Les Andrésiens dans la Route du Louvre

Saint-André était présente lors de la course « la Route du Louvre » le 13 mai dernier à travers 2 équipes, une mixte, une masculine, qui se sont classées respectivement 82^{ème} et 36^{ème} sur 93 équipes au relais marathon (6 coureurs se relaient sur 42 km), ce qui est somme toute un palmarès assez honorable. On souhaite aux sportifs de faire encore mieux l'année prochaine !



Une aide aux victimes

Nous vous avons annoncé dans les précédents magazines la création du PAD (point d'accès au droit). Dans le cadre de ce nouveau service, l'association intercommunale d'aide aux victimes et de médiation (AIAVM) est partenaire de Saint-André.

Cette association propose un accompagnement à toute personne victime d'atteinte aux biens (vols, dégradations, abus de confiance...) ou à la personne (agression, accident, harcèlement...).

Membre de la fédération nationale INAVEM, l'AIAVM répond à vos attentes par une écoute attentive et confidentielle, une information sur vos droits, un accompagnement dans les démarches, un soutien psychologique, un accompagnement social. Elle vous réoriente si nécessaire vers des services spécialisés, et peut servir de médiateur.

Pour rencontrer un juriste de l'association (2^{ème} ou 4^{ème} mercredi du mois de 9h à 12h en mairie), il vous suffit de prendre rendez-vous au 03 20 63 07 50.

Vous pourrez également rencontrer un juriste ou un représentant des autres partenaires du PAD lors de la Journée d'accès au Droit qui aura lieu le 20 juin de 9h à 12h en mairie. Renseignements au même numéro.



Ça ne nous rajeunit pas !



Le Comité des échanges culturels est une association andrésoise dont les adhérents s'apportent entraide, échangent leurs compétences et s'engagent dans des actions sociales ou culturelles. Dernièrement, cinq jeunes de l'association ont interprété une comédie mettant à l'honneur leurs aïeux « Papy Boom ». Métamorphosés en papys et mamys, ils ont évoqué toutes les situations auxquelles leurs grands-parents sont confrontés quotidiennement : solitude, dépendance, isolement, maladie. Mais aussi bien sûr, les moments de joie en famille, l'amitié, la solidarité. Les 5 comédiens en herbe ont fait montre d'une grande maturité, avec un jeu criant de vérité, une parfaite diction et un grand naturel.

On aura le plaisir de les retrouver l'année prochaine dans une comédie familiale « Une journée bien ordinaire ».

Pour tout renseignement : Bernard Tettelin, président du comité des échanges culturels, au 03 20 51 63 05 ou tébassos@orange.fr

Une journée aux jeux olympiques de Londres pour Floriane !

C'est le 19 juin de l'année dernière, lors de la compétition « Jeux en Nord » organisée à Dunkerque que la jeune pongiste andrésoise Floriane Briche a gagné par tirage au sort sa place pour une journée aux Jeux Olympiques de Londres. Le Comité olympique et sportif du Nord a organisé cette opération visant à envoyer à Londres 120 jeunes sportifs nordistes sélectionnés dans 16 disciplines.

Floriane passera donc la journée du 29 juillet aux JO : elle assistera à une compétition le matin et passera l'après-midi au Club France.

Cette sportive de 16 ans a commencé le ping-pong au sein de l'USSA à l'âge de 8 ans. Elle s'investit de plus en plus dans cette discipline et progresse régulièrement. Cette invitation à l'événement sportif le plus important de cette année devrait lui donner envie de persévérer de plus belle.

Si vous avez envie comme elle de vous mettre au tennis de table, renseignez-vous auprès de Cécile Neyrinck au 03 20 51 76 16 ou 06 01 86 48 05.



Sur les tatamis...

Passer votre judogi et allez au dojo... Vous l'aurez compris, il s'agit de judo. Les cours du Judo-Club andrésois reprendront à la rentrée, le 5 septembre au dojo, avenue des Peupliers. Les inscriptions se feront sur place, avant le début du cours. Les frais d'inscriptions comprennent la licence et l'affiliation à la Fédération française de judo (taif andrésois 110€, non andrésois 144€).

Notez dès à présent les horaires : Mercredi de 13h30 à 14h30 pour les 6-14 ans
 Mercredi de 14h30 à 15h30 pour les 5-6 ans
 Vendredi de 17h à 18h pour le 3-5 ans (baby-judo)

Renseignements au 06 30 23 30 38 ou sur place.

Club Léo-Lagrange : un partenariat culturel

Boule de Neige Nord Pas-de-Calais et Léo-Lagrange, partenaires pour une culture familiale conviviale.

Créée en 2010, l'association Boule de Neige Nord Pas-de-Calais s'attache à promouvoir les arts alternatifs et les artistes locaux, acteurs de ces mouvements. Elle mène diverses actions culturelles et tend à instaurer une dynamique au sein de la région. L'association s'est engagée début 2011 dans un partenariat avec le Club Léo-Lagrange de Saint-André. L'objectif est unanime : signer le retour durable de cette association dans la vie culturelle de la ville. Une programmation culturelle commune : en ce sens, les deux associations se sont concertées et une série d'événements s'étalant de mars à juin a été programmée : les deux premiers samedis de chaque



mois, le club Léo-Lagrange est ouvert au public toute la journée et propose gratuitement des expositions, des ateliers et des concerts tous publics le tout dans une ambiance conviviale. Déjà à l'actif de ce nouveau partenariat : des concerts de musique tzigane, des soirées hip hop et reggae, une soirée auberge espagnole, des expositions...

Renseignements :
www.bouledeneige.asso.fr
 ou Club Léo-Lagrange
 186, rue du Général Leclerc
clubleolagrange@gmail.com

Salon du Commerce de l'Arcosa



L'arcosa (union des commerçants et artisans de Saint-André) organise son traditionnel salon du commerce le week-end des 22 et 23 septembre salle André-Wauquier. Venez découvrir vos commerçants et artisans hors de leur boutique et découvrir leur savoir-faire. De nombreuses animations gratuites pour les enfants et des ateliers culinaires ponctueront la manifestation. Une trentaine d'exposants seront présents dans ce salon dont l'entrée est gratuite.

Renseignements au 09 82 52 24 30.

USSA : un stage pour les petits footballeurs

Lors des vacances de Pâques, l'USSA football a proposé un stage de perfectionnement aux débutants (de 6 à 8 ans). C'est le 1er stage de ce type organisé par le club. L'objectif était bien sûr d'améliorer la technique des petits joueurs, mais aussi de travailler sur des valeurs chères à l'association : le respect, la discipline, la rigueur, le goût de l'effort et le plaisir du jeu.

Les enfants ont reçus un cadeau de fin de stage des mains du président. Chacun a pu constater de réels progrès après cette formation. Aussi les responsables de l'association envisagent sérieusement de reconduire ce genre de stage l'année prochaine, voire de l'étendre aux autres catégories.

Renseignements au : 03 20 84 42 43.



Nouvelles entreprises

Allianz PMB Agents généraux
Auto Moto - Habitation - Santé Prévoyance
- Dépendance - Epargne Assurance Vie
Retraite - Banque
 4, rue de l'Église
 Contacts : Philippe BLAUWART
 Jean-Philippe MULLIEZ et
 Christian PIETIN
 Tél. : 03 20 06 25 17
 Mail : agfass@allianz.fr

Restaurant « L'Industrie »
Restaurant atypique au cœur d'un ancien
site industriel andrésien
 70 bis rue Félix-Faure
 Contact : Lila CHEBREK - Gérante
 Tél. : 03 20 06 48 20

Rôh - Architecture
Cabinet d'architecture
 169, rue Sadi-Carnot
 Entrée 1 - 2^{ème} étage
 GSM : 06 50 17 48 26
 Tél. : 09 61 67 27 89
 Fax : 03 20 40 22 75
 Mail : fay.rimboeuf@orange.fr

Mètres agenciers
Agencement d'intérieur pour particuliers,
renovations, optimisation de l'espace,
agencement de bureaux et de magasins
 25, rue Emile-Vandame
 Contacts : Martin Cauilliez, Baptiste
 et Thomas Mercier-Des Rochettes
 Tél. : 06 80 81 00 19
 Mail : m.cauilliez@metres-agenciers.fr

Une rue de la gare toute neuve



L'embûche de la rue de la gare a été complètement rénové au mois d'avril. Après avoir été détestée de son ancien revêtement abîmé, la chaussée a été refaite, avec un renforcement particulier au niveau de l'entrée de Cabry, afin d'éviter que la rue ne se détériore trop vite à cause des camions. Rappelons que ces travaux de voirie sont pris en charge par Lille Métropole Communauté Urbaine (voir dossier du SAM n° 135).

Square Berthou : les travaux s'achèvent



Le square Remus-Berthou est en rénovation : un parking paysager va y être aménagé. Les riverains gagneront ainsi 12 places supplémentaires dont 2 handicapés, tout en conservant un environnement vert et agréable. La réception des travaux est prévue pour fin juin.

Travaux du Belvédère : c'est fini !

Le Belvédère est resté caché derrière les échafaudages pendant plusieurs mois. Des travaux de mise en sécurité y ont été effectués ainsi que le rejointoiement des façades. Vous pourrez visiter à nouveau le bâtiment lors des journées du patrimoine notamment (renseignements au syndicat d'initiative : voir page 30).



Francis E.A.R. André : le mystérieux Mr A.

Ça commence comme une intrigue policière, puis, ça part en science-fiction, en fantastique, sans oublier au passage d'explorer les grandes questions existentielles. C'est un roman : l'histoire de l'étrange Mister A. qui décide, un beau matin, d'aller tuer 3 personnes avant de se rendre à la police.

On est à New-York, alors les originaux, on connaît... Mais ce Mr A, qui semble tout savoir sur tout, c'est vraiment une énigme. Si vous voulez connaître la suite, il va vous falloir faire appel à vos connaissances en anglais. En effet, Francis E.A.R. André, l'auteur andrésien, a écrit son roman dans la langue de Shakespeare !

« J'ai grandi dans un quartier de Valence où toutes les nationalités étaient représentées : je me considère avant tout comme un tennien, habitant d'une grande nation à l'échelle planétaire, et il faut bien avouer que la langue qui permet de se faire comprendre du plus grand nombre aujourd'hui, c'est l'anglais. Je pense que c'est la langue universelle, la langue du futur. De plus, je trouve que l'anglais est mieux adapté au style littéraire que j'affectionne, plus direct, plus nerveux... » Il y a toutefois une autre raison à ce choix : c'est que Francis André a travaillé plusieurs années dans le domaine hôtelier en Angleterre, notamment à Oxford. C'est là que, devant ses envies d'écriture, un ami lui a conseillé de faire « quelque chose de simple ». Mr A, celui qui sait tout sur tout le monde, est né là, sous la forme d'une nouvelle, et en anglais !

C'est une fois rentré en France, que Francis André a commencé à complexifier son histoire, en rajoutant de nouveaux personnages, des intrigues parallèles, des conflits, et ce qui n'était au départ qu'une simple nouvelle a évolué jusqu'à devenir le premier tome d'une nouvelle saga. Ses projets dans le domaine hôtelier n'aboutissant pas, Francis André a accepté un poste vacataire de professeur d'anglais. L'expérience s'étant bien déroulée, il a ensuite passé une licence, une maîtrise aux USA, puis, le CAPES, de façon à pouvoir enseigner

cette fois comme titulaire. Andrésien depuis 2009, il professe à Roubaix. C'est donc dans un anglais soutenu et parfaitement maîtrisé qu'est écrit Mr A.

« Mais il ne faut pas avoir peur de la langue : lire en anglais est beaucoup plus facile que tenir une conversation. Si vous avez un bon niveau d'élève de 3ème, vous pouvez sans problème vous lancer dans la lecture de mon roman. Il est dans un style rapide et nerveux, avec beaucoup de dialogues. Concernant la science fiction, ce n'est qu'un aspect du récit, il est aussi beaucoup question de la nature humaine. »

Cet admirateur de Barjavel, qui a lu également tous les grands classiques de la science fiction : Bradbury, Asimov, Clarke, H.G. Wells, ou encore Jules Verne, fait aujourd'hui la promotion de son ouvrage, tout en rédigeant la suite de la saga. Alors, n'hésitez pas, si réviser votre anglais tout en vous distrayant vous fait envie, vous pouvez vous procurer Mr A. sur Internet : www.mrathefall.com ou à la Librairie Internationale VO à Lille.



Les animations du Syndicat d'Initiative

Vous aimez votre ville et votre région ? Le syndicat d'initiative de Saint-André vous propose régulièrement des sorties et des visites touristiques et culturelles. Voici le programme de la rentrée :

Le 8 septembre :

sortie en vélo avec pour thème, les berges de la Deûle de Saint-André au Bois Blanc, avec découverte du patrimoine tout au long de la rivière.

Le 16 septembre :

à l'occasion de ces journées du Patrimoine, le syndicat d'initiative vous propose une visite du Belvédère, avec une exposition visible de 9h à 16h, et une promenade « découverte architecturale » dans le centre de Saint-André à partir de 10h15. Y sera abordée l'histoire des monuments de la ville, de ses châteaux, églises, ou becsques. A noter qu'à l'occasion des ces journées du patrimoine, le monastère Notre-Dame de la Plaine organise également une exposition d'icônes réalisées par l'atelier la Beraka « Couleurs, lumières et vie : l'art d'écrire une icône » : visite libre de l'atelier en activité pour une présentation des différentes étapes de l'écriture d'une icône, samedi 15 septembre de 10h à 18h et dimanche 16 septembre de 11h à 18h.

Renseignements : mail: contact@bernardine.org,

site Internet : www.laberaka.com, site du monastère : www.bernardine.org

Le 22 septembre :

dans le cadre du tout nouveau jumelage de Saint-André avec Bridge, le Syndicat d'Initiative organise un voyage dans le Kent, avec visite de Bridge et de Canterbury (départ à 7h, retour prévu vers 21 heures).

Le 29 septembre :

circuit pédestre (12km) au départ du château de Robersart à Wambrechies.

Pour tous renseignements supplémentaires ou inscriptions, adressez-vous au : 06 82 44 93 79 ou directement au Syndicat d'Initiative au 62, rue de Lambersart (tél. 03 28 52 40 09) les mardis et samedis matin.

Avant de vous souhaiter un bel été, un dernier petit concours pour la route ? Les quatre questions très simples ci-dessous vous attendent pour tenter de gagner un repas au restaurant. Bonne chance !

1. Quel est la date de convention du jumelage de Saint-André avec Dormagen ?
2. Quel jour est consacré au point d'accès au droit à Saint-André ?
3. L'animation prévue cet été à la piscine concernera les enfants de quelle tranche d'âge ?
4. Comment s'appelle le nouveau bus de rocade mis en place cet été ?

Gagnez un repas dans un restaurant !

Pour participer au concours, envoyez vos réponses avant le 7 septembre :

- par courrier : mairie de Saint-André, service communication, concours du « Saint-André Magazine » n° 137, au 89, rue du Général-Leclerc BP 1, 59871 Saint-André cedex

- ou par E-Mail : communication@ville-saint-andre.fr

En cas d'égalité, le jury procédera à un tirage au sort parmi les ex-æquo. Le gagnant se verra offrir un repas pour deux personnes d'une valeur de 65€ dans un restaurant.

Bravo !

Félicitations au gagnant du concours du « Saint-André magazine » de mars/avril.
Antoine Demortier gagne un repas pour deux personnes d'une valeur de 65€.

Il fallait répondre :

- 1 : l'historioscope.
- 2 : au gîte communal André-Blomme.
- 3 : 10 titres.
- 4 : Manon et Mathieu.



C'est la fête de la musique !

*Samedi 23 juin
à partir de 19 h*

3 CONCERTS



Saint André
La ville sympa... qui veut le rester!